



Résidence Le Monarque

GUIDE D'ACCUEIL

Janvier 2018

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Introduction	3
Notre philosophie	4
Le travail d'équipe en interdisciplinarité	4-5
Nos politiques	6-7-8
Autres services offerts par la Résidence	8-9
Le coût des services	10
Liste des effets personnels du résident	11
La direction	12

Bonjour,

C'est avec beaucoup de respect que nous vous accueillons aujourd'hui à La Résidence Le Monarque.

Choisir de venir à La Résidence Le Monarque est une décision importante. Notre plus grand désir est que votre séjour vous apporte confort, bien-être et dignité, entouré de ceux que vous aimez.

La mission de La Résidence le Monarque est de reproduire l'ambiance chaleureuse et réconfortante d'une maison familiale et d'y offrir gratuitement des services et des soins palliatifs aux personnes en fin de vie.

À cet effet, La Résidence a été non seulement conçue en fonction des besoins du résident, mais aussi autour de ce dernier. Cela se reflète dans l'aménagement ainsi que dans le choix de l'ameublement et de l'équipement mis à la disposition des résidents et de leur famille.

Les politiques de La Résidence Le Monarque ont été élaborées avec cette même préoccupation de répondre aux besoins de ceux que nous accueillons. C'est dans cet esprit que nous offrons aux proches le soutien professionnel, psychologique, et spirituel nécessaire tout au long du processus de la maladie et du deuil.

Au nom des membres du conseil d'administration, de l'équipe de direction, de l'équipe des soignants et des bénévoles, je vous réitère notre engagement à vous soutenir dans cette étape de votre vie.

Ce guide donne les informations sur les différents services offerts et sur les règles de fonctionnement de la Résidence. Si vous avez des questions, quelqu'un sera toujours disponible pour y répondre.

Manon Cardinal

*Manon Cardinal
Directrice générale*

Notre philosophie

Notre philosophie épouse celle des soins palliatifs reconnaissant le droit à la dignité, à la vérité et au respect de chacun dans son unicité et son individualité. L'accompagnement sur tous les plans de cette importante étape de vie est au cœur de nos préoccupations quotidiennes.

La personne en fin de vie reçoit des soins globaux, centrés sur son bien-être physique, spirituel et social. Nos soins visent la meilleure qualité de vie possible, tant pour le résident que ses proches. Chacun recevra le soutien dont il a besoin pour vivre sereinement cette importante étape de vie.

Les soins visent le soulagement de la douleur, de la souffrance et le plus grand confort possible du résident. Aucun traitement n'est administré pour prolonger ou abrégé la vie. La Résidence n'offre pas l'aide médicale à mourir, mais nous dirigerons toute personne qui en fera la demande vers les ressources nécessaires. Les soins palliatifs se veulent une façon humaine d'accompagner la vie, fondée sur les valeurs vraies et positives de compassion, de tendresse, de respect, de don de soi et d'amour.

Afin de soutenir et valoriser votre intimité, La Résidence Le Monarque vous offre un environnement paisible. Chacune des chambres est spacieuse et dotée d'une salle d'eau privée ainsi que d'un divan-lit permettant au résident d'être accompagné de jour comme de nuit. La Résidence offre également des aires communes telles que salon et salle à manger.

Le travail d'équipe en interdisciplinarité

Une équipe formée de soignants, de différents intervenants et de bénévoles met tout en œuvre pour répondre aux différents besoins du résident et de ses proches.

Personnel infirmier

Le personnel infirmier est présent 24 heures sur 24 pour les résidents admis à La Résidence. Il assure le confort des résidents et le contrôle des symptômes, supervise toutes les activités des bénévoles aux soins et communique avec l'équipe des médecins pour assurer une continuité de soins.

Médecins

L'équipe médicale est composée d'un groupe de médecins expérimentés en soins palliatifs. Un médecin est disponible en tout temps. En plus de voir les résidents, la coordonnatrice médicale coordonne l'équipe médicale.

Bénévoles

Les bénévoles aux soins assistent le personnel infirmier dans les activités courantes auprès du résident, telles que l'hygiène, l'alimentation, etc. Ces bénévoles sont sélectionnés avec soin et reçoivent une formation leur permettant d'offrir accompagnement et soutien affectif aux résidents et à leurs proches. Le fonctionnement des opérations quotidiennes de La résidence serait impossible sans l'apport important de ce groupe de personnes dévouées et dédiées.

Intervenant social

Ce professionnel offre du soutien psychosocial aux résidents et aux proches selon la demande.

Autres professionnels disponibles :

La religion et le soutien spirituel

Les croyances de chaque résident et de sa famille sont respectées. Une ressource spirituelle est disponible sur demande pour échanger, pour recevoir une écoute ou encore pour offrir des services de pastorale tels que le sacrement des malades, la prière, la communion et autres rituels.

Nos politiques

Vous trouverez ci-après, une description des politiques de la Résidence. Ces politiques doivent être respectées, en tout temps, par le personnel, les bénévoles et toutes les personnes qui y sont de passage. Nous vous demandons d'en prendre connaissance et vous remercions de votre collaboration.

Les frais de séjour

Les résidents sont logés, nourris et soignés gratuitement. Toutefois, les résidents doivent assumer les coûts de leurs médicaments ainsi que des objets personnels qu'ils ont à se procurer. Vous trouverez une liste complète de ces articles en annexe du présent document.

Les repas et les collations du résident peuvent être servis, à sa demande, soit à sa chambre ou à la salle à dîner.

Soulignons que les équipements particuliers tels que : fauteuil roulant, marchette, canne et coussins seront prêtés, sans frais, au résident et selon ses besoins lors de son séjour à La Résidence Le Monarque.

Médicaments

La Résidence utilise une pharmacie en milieu communautaire pour tous les résidents admis. Les équipes de soins infirmiers et médicaux sont responsables de toutes les ordonnances, les livraisons et l'administration de médicaments. Le résident ou ses proches ont la responsabilité des coûts associés à ses médicaments. Ceux-ci lui sont remboursés, en tout ou en partie, par l'assurance maladie du Québec ou par un régime d'assurance privée, s'il y a lieu.

Veillez noter qu'il est plus prudent de ne pas renouveler vos prescriptions avant l'admission à La Résidence, car il est possible qu'il y ait des changements lors de la prise en charge de l'équipe traitante.

La pharmacie demande les informations de carte de crédit et l'adresse postale de la personne-ressource du résident à des fins de facturation. Si une carte de crédit n'est pas disponible, des arrangements peuvent être faits directement auprès de la pharmacie.

Cadeaux

Le code d'éthique de la Résidence oblige tout membre du personnel et bénévole à n'accepter aucun présent sous forme de cadeau ou de nourriture ni aucune somme d'argent d'un résident ou de ses proches en regard des services ou soins rendus.

Effets personnels

La Résidence Le Monarque devient la maison du résident. Pour son confort et pour personnaliser son environnement, nous vous demandons d'apporter les articles et produits d'hygiène personnelle auxquels nous faisons référence ci-dessus et qui sont énumérés à la fin du présent document. De plus, il est permis d'apporter certains effets personnels tels que photos, ordinateur portable, couvertures, objets de piété, livres, etc. Veuillez vérifier au préalable auprès du personnel qui vous répondra si ce que vous souhaitez apporter est permis. S'il vous plaît, nous vous demandons de ne pas accrocher des objets sur les murs. Lors du départ du résident, nous demandons que tous les effets personnels soient retirés.

Accompagnateurs (membres de la famille ou personnes significatives)

Nous comptons sur votre implication si vous le souhaitez pour les soins apportés à votre parent ou ami(e). Le personnel et les bénévoles peuvent vous guider en ce sens.

Vous pouvez être présents à toutes heures du jour et de la nuit. Un divan-lit est mis à votre disposition dans chacune des chambres. Nous vous demandons d'en faire le rangement lorsqu'il n'est pas utilisé afin de faciliter le déplacement du personnel ainsi que des visiteurs.

Nous vous demandons également d'identifier une personne responsable (de la famille immédiate) qui aura le rôle de recueillir des informations sur l'état de santé de votre proche, auprès de l'infirmière et de les communiquer à la famille.

Lorsque vous devez vous absenter, nous vous prions d'avertir le personnel afin que nous puissions assurer une présence plus soutenue auprès de votre parent ou ami(e).

Les visiteurs

La Résidence reçoit les visiteurs 24 heures sur 24 selon la volonté du résident. Aucune restriction n'est fixée quant à la durée des visites. Cependant, le résident peut se fatiguer ou désirer une plus grande intimité. Le personnel de La Résidence s'assure de la volonté du résident et de ses proches, en vérifiant au préalable auprès d'eux. C'est pourquoi nous vous demandons de vous présenter au poste des infirmières avant d'entrer dans la chambre. Le nombre de personnes présentes dans la chambre pourrait ainsi être restreint afin d'assurer le bien-être du résident. Les enfants en bas âge sont bienvenus en tout temps. Un coin pour enfant a été spécialement aménagé pour eux. Toutefois, les enfants doivent en tout temps et en tous lieux demeurer sous la surveillance d'un adulte.

Nous comptons sur les visiteurs pour faire preuve de respect et de compréhension envers la clientèle de la Résidence, entre autres, en modulant la voix dans le corridor donnant aux chambres.

POLITIQUE POUR LES FUMEURS

La Résidence est un lieu non-fumeurs comme dans tous les édifices publics. Le résident ainsi que toutes personnes qui le souhaitent peuvent fumer à l'extérieur à l'endroit prévu à cet effet. Le résident qui désire aller fumer doit, en tout temps, être accompagné d'un membre de la famille ou d'un proche.

Autres services offerts par la Résidence Le Monarque

Chaque chambre est munie d'un téléviseur, d'une radio avec CD et d'un petit réfrigérateur.

Téléphone

Un téléphone sans fil sera mis à votre disposition sur demande pour les gens qui ne possède pas de téléphone cellulaire.

Câble vision

Ce service est offert gratuitement par la résidence.

Repas

- Tous les repas et collations sont fournis gratuitement aux résidents de La Résidence. Bien que les repas soient servis selon un horaire établi, ce dernier est flexible selon les besoins du résident. En dehors des heures d'ouverture de la salle à dîner, les bénévoles ou le personnel soignant pourront répondre à des demandes particulières.
- Les proches ou visiteurs d'un résident peuvent bénéficier d'un repas à la salle à manger de La Résidence pour un coût de 6 \$.
- Les repas commandés à l'extérieur par les résidents et les visiteurs sont assumés financièrement par ceux-ci.
- Si vous désirez apporter des petits plats «maison» pour votre proche, vous pourrez les conserver dans le réfrigérateur disponible dans chacune des chambres, un four à micro-ondes est également mis à la disposition des visiteurs à la salle à dîner.
- Sont disponibles sur place et aux frais des visiteurs: café, thé, tisanes, jus et bouteilles d'eau.

Buanderie

L'entretien de la literie est assuré par l'équipe de La Résidence. En ce qui a trait à la lingerie personnelle du résident, la responsabilité en revient à la famille. Une laveuse et une sècheuse sont mises à la disposition des familles gratuitement. Cependant, La Résidence ne fournit pas les produits nécessaires à ce service.

Boissons alcoolisées

La consommation de boissons alcoolisées est permise avec modération et ne doit, en aucun temps, nuire au bien-être des autres personnes dans La Résidence.

Certaines conditions doivent toutefois être respectées :

- ✓ Vous devez apporter vos boissons alcoolisées;
- ✓ Le personnel soignant doit en être avisé afin d'éviter des interactions médicamenteuses.

Demandes spéciales

Pendant le séjour à La Résidence, le résident et ses proches sont invités à adresser toute demande spéciale à l'infirmière.

Animaux domestiques

Il est possible pour les proches d'apporter un animal de compagnie. Veuillez alors en aviser l'infirmière et respecter quelques règles :

- ✓ Les visiteurs doivent accepter de surveiller l'animal;
- ✓ L'animal doit être gardé dans la chambre du résident
- ✓ L'animal doit être tenu en laisse à l'extérieur de la chambre ou dans une cage de transport;
- ✓ L'animal ne doit pas déranger les autres résidents de la Résidence.

Propreté

Pour assurer une plus grande propreté, nous vous demandons de laisser vos bottes à l'entrée (en saison). Des pantoufles sont à votre disposition.

Votre collaboration se révèle essentielle afin de préserver la propreté de La Résidence et de la chambre du résident.

Visite de pré-admission

Il est possible de visiter La Résidence Le Monarque sur rendez-vous en appelant au ci-dessous mentionné:

Téléphone : 819-309-0888

Télécopieur: 819-309-0800

Le coût des services

La Résidence Le Monarque réussit à poursuivre ses activités gratuitement, grâce à la générosité du public et des organismes.

Il en coûte annuellement 800 000\$ pour faire fonctionner la Résidence. La contribution du ministère de la Santé et des services sociaux s'élève à 50 % du budget. Nous devons donc recueillir 365 \$ par chambre par jour pour poursuivre notre œuvre.

Parents, amis des résidents et de la Résidence, sont invités à contribuer. Quelque soit le montant de vos contributions, elles seront toujours très appréciées. Si vous avez besoin de plus d'information, un membre du personnel pourra vous informer à ce sujet.

L'ensemble du personnel en place contribue à sa façon en acceptant des conditions salariales et avantages sociaux moindre que ceux offerts dans le Réseau de la santé et des services sociaux.

Vous pouvez faire parvenir vos dons à l'adresse suivante :

**Résidence Le Monarque
532 Notre-Dame,
Montébello(Québec)
J0V 1L0**

ou sur notre site web via Paypal : residencelemonarque.com

Téléphone : 819-309-0888 **Télécopieur** : 819-309-0800

Courriel : residencelemonarque@gmail.com

Un reçu vous sera acheminé pour fins d'impôts pour tout don de 20\$ et plus.

LISTE DES EFFETS PERSONNEL

Le résident doit s'assurer d'apporter :

CARTES :

- Assurance-maladie RAMQ

MÉDICAMENTS : y compris les vitamines et produits naturels, normalement pris par le résident. S'il vous plaît, apportez tous les médicaments du résident. Il n'est pas nécessaire de renouveler les ordonnances avant l'admission à La Résidence.

OBJETS PERSONNELS :

Objets nécessaires :

Lingettes humides
Papiers mouchoirs
Savons (ex. tena)
Shampooing
Brosse à dents
Dentifrice, pastille à dentier
Rasoir
Crème à raser
Crème hydratante non parfumée
Baume à lèvres
Boîte à dentier si nécessaire
Rince-bouche sans alcool
Désodorisant
Culottes d'incontinence
Brosse et peigne pour cheveux
Séchoir à cheveux
Ensemble de manucure
Objets significatifs personnels (éviter les objets de valeur)
Vêtements confortables et pyjamas
Pantoufles antidérapantes

Objets suggérés si désiré:

Literie personnelle
Produits de maquillage
Sac magique
Robe de chambre
Fer à friser
Un ou des oreillers

Coucher : Si la famille désire coucher sur place, nous vous demandons d'apporter literie et couvertures personnels.

Merci!

La direction

*Mme Manon Cardinal, directrice générale et coordonnatrice
des soins et des bénévoles*

Dr. Louise Villemure, coordonnatrice médicale

*Nous sommes tous disponibles pour répondre
à vos besoins.*